TCS Les Pieux

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DES PIEUX





Des panneaux et radars pédagogiques pour la sécurité



Interview : Être bénévole à la Banque Alimentaire



Le Conseil municipal enfants en visite au Sénat

EDITO

L'avenir de la commune.

En 2019, le conseil municipal s'est mobilisé pour assumer le retour des compétences rétrocédées par la CAC, le scolaire, le pôle enfance crèche et le RAM, l'école de musique, le sport, la restauration collective, la fourrière du But, la voirie. Le maintien des services à la population et aux associations a été garanti par la construction d'un service commun qui gère les personnels, les solidarités financières et le partage des biens.

L'année 2020 sera déterminante pour assurer le maintien des services de proximité à la population de Les Pieux. Dans le contexte de la déprogrammation des projets financés par l'ex CCP et de la perte à venir de la solidarité financière d'intérêt communautaire, pôle enfance, espace culturel, subventions,... il est primordial de sauvegarder, dans la continuité et sans rupture, les intérêts de la commune en charge des responsabilités de bourg centre.

En début de mandat, je me suis investi particulièrement dans la sauvegarde de 40 années de solidarités intercommunales de Les Pieux. Le regroupement des communautés de communes de la Hague, Douve Divette et Les Pieux a été rejeté par l'Etat et la création de la CAC. Seule, Flamanville a refusé la commune nouvelle à l'échelle de l'ex CCP pourtant nécessaire au maintien des compétences de proximité et de ses moyens financiers. Demain, il faudra continuer à reconstruire cette solidarité avec les élus, le personnel communal et communautaire.

Les équipements structurants pour le territoire du pôle de Les Pieux.

L'année 2020 verra la finalisation de la liaison piétonne le Bourg vers Sciotot, du terrain de tir à l'arc, la mise en conformité des vestiaires et la construction du clubhouse du stade. Les projets portés par la CAC, les aménagements de la Zone d'activité économique des Costils et de la voie de contournement sud, se poursuivront avec les études environnementales, les procédures d'autorisation et les marchés publics. Le retard annoncé de la mise en service du réacteur EPR à la fin 2022 impacte les charges communales de fonctionnement et d'investissement du pôle enfance et de l'espace culturel. J'ai alerté l'Etat pour que la procédure Grand Chantier intervienne favorablement à notre demande de compensation financière nécessaire à l'équilibre budgétaire de la commune.

En ce début d'année, je m'associe au conseil municipal, au conseil municipal enfants, aux membres du CCAS et aux personnels municipaux pour vous souhaiter une bonne santé et vous adresser nos vœux de bonne année 2020.



Jacques LEPETIT Maire des Pieux et Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin



SOMMAIRE

Cadre de vie
Social
Association
Jeunesse
Culture
Agenda p.10
Tribune politique p.11
Retour en images p.11

Journal d'information municipal de la commune des Pieux décembre 2019

Responsables de la rédaction Jacques LEPETIT - Chantal BROUZENG-**LACOUSTILLE** Rédaction : Services municipaux Crédits photos : Mairie des Pieux ; Pôle de Proximité des Pieux Mise en page : Anne-Laure Hérout

Impression: Imprimerie Lereverend Tirage: 1800 ex. Gratuit

Mairie des Pieux BP 12 - 50340 LES PIEUX Tél.: 02 33 87 50 00 - Fax: 02 33 87 50 09

www.lespieux.fr / mairie@lespieux.fr

CADRE DE VIE

Environnement : Interview de M. Philippe Monvoisin, agent de la commune des Pieux

Boniour Philippe. 1. pouvez-vous nous décrire vos missions au sein de la commune des Pieux ?

Mes missions consistent à nettoyer la voirie, les lieux publics de la commune, les points de collecte (containers) et les poubelles. Je contrôle ce qui est déposé et note toutes les incivilités que je peux rencontrer pour en faire part à ma hiérarchie afin qu'elle puisse prendre les mesures adéquates. Pour réaliser mes missions, je suis équipé d'une pince, de sacs poubelles et d'une balayeuse.

princi-2. Quels sont les paux déchets que vous retrouvez le plus sur la commune ?

Le plus souvent, ce sont des déchets ménagers et électro-ménagers, alors que cette catégorie est à apporter en déchetterie. Nous avons la chance sur la commune d'avoir une déchetterie ouverte du lundi au samedi, il est vraiment dommage deconstater de tels comportements.

retrouve également coup de bouteilles vides déposées à côté des containers alors que ceux-ci ne sont pas remplis.

Quels conseils donneriez-vous aux habitants et personnes venant sur la commune pour améliorer la propreté de nos rues ou réduire le nombre de détritus ?

Notre commune met à la disposition de la population divers équipements pour faciliter sa gestion des déchets au quotidien: nombreuses poubelles dans le bourg et à Sciotot, containers et containers enterrés (PAV), déchetterie.

Notre impact sur la planète est aujourd'hui préoccupant, il est donc important d'adopter un comportement citoyen et responsable en respectant les consignes de tri de notre territoire.



Philippe Monvoisin, agent municipal à la commune des Pieux :

« Le respect des autres commence par le respect de soi et de son environnement. »



GESTE CITOYEN:

Soucieux de préserver un cadre de vie de qualité et de respecter notre environnement, le Conseil Municipal Enfants a mis en place, à la plage de Sciotot, des cendriers de plage jetables à disposition des promeneurs et baigneurs.

Ceux-ci sont en carton biodégradable et peuvent être déposés dans les nombreuses poubelles situées à Sciotot lorsque vous quittez la plage.

Mis en libre service durant tout l'été, vous les trouverez de nouveau à disposition près de la cale de Sciotot à l'été prochain.

MÉMO:

La déchetterie des Pieux, située Zone des Costils, est accessible pour tout habitant du Pôle de Proximité des Pieux sur présentation d'un badge.

Ce badge est délivré à titre gratuit, sur demande auprès du Pôle de Proximité des Pieux au 02 33 87 68 00 ou via le site internet www. lecotentin.fr où vous retrouverez également toutes les informations concernant la gestion des déchets.

HORAIRES D'HIVER du 16 octobre au 14 mars		
mercredi,	9h30-12h et 14h-17h30	
vendredi		
mardi, jeudi	14h-17h30	
samedi	9h30-12h et 13h30-17h30	

HORAIRES D'ÉTÉ du 15 mars au 15 octobre		
lundi, mardi, mercredi,	9h-12h et 13h30-18h30	
vendredi jeudi	13h30-17h30	
	9h-18h30	
samedi	(journée continue)	

Les consignes de tri applicables à la déchetterie des Pieux



www.lecotentin.fr

Une « 1ère abeille » pour la commune

Le comité de labellisation d'APIcité® a décerné 1 abeille «démarche reconnue» à la commune pour son engagement en faveur de la protection des abeilles et de la biodiversité.

Lancé en 2016, ce label, à but non lucratif, défend le rôle primordial de l'ensemble des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité et la nécessité de les protéger.

En attribuant cette distinction à la commune, ce label récompense l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires sur notre territoire et la mise en place d'actions de sensibilisation autour de cette problématique, auguel a participé l'année dernier avec le Conseil municipal enfants.



L'association UFC Que Choisir ? vous propose une permanence pour vous conseiller ou répondre à vos questions, les 1er et 3ème lundis du mois de 10h à 12h dans les bureaux 6 et 8.

2 bis, route de Flamanville

La commune reçoit le label « Ville fleurie »

Après avoir reçu, à plusieurs reprises, le prix départemental des «Villes et Villages fleuris», la commune a reçu au mois de novembre l'attribution de sa 1ère fleur pour le label des «Villes et Villages Fleuris de Normandie», décernée par la région.

Cette distinction répond à des critères exigeants que sont la qualité et répartition des aménagements paysagers, la propreté des rues, la qualité du cadre bâti ou encore le respect de l'environnement.

Cette 1ère fleur récompense la politique de fleurissement de la commune menée depuis plusieurs années ainsi que l'investissement des services municipaux pour l'embellir au fil des saisons.

En choisissant des espèces adaptées à notre climat tempéré et en adaptant les techniques d'entretien, notamment en arrêtant l'utilisation de produits chimiques, la commune s'inscrit dans une politique de préservation de son environnement et crée un territoire où il est fait bon vivre.

Une belle commune, c'est aussi grâce à vous!

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous devez veiller à l'entretien des abords de votre habitation :

- en balayant et nettoyant les voies publiques devant votre habitation,
- en procédant à l'élagage des arbres bordant les voies publiques, parcs et jardins de la commune. En cas d'accident par le non-respect de ces règles, les propriétaires ou locataires seront tenus pour responsables.

également est rappelé - qu'il est strictement interdit de jeter des déchets sur la voie publique et dans le réseau d'assainissement, que les animaux doivent être tenus en laisse sur le domaine public. Les propriétaires négligents passibles d'une amende.

Les propriétaires ont également obligation de procéder immédiatement au ramassage des déjections de leur animal sur la voie publique, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts.





Fibre optique : un nouvel opérateur sur la commune

Le déploiement des réseaux de fibre optique continue sur la commune des Pieux. Aujourd'hui, ce sont plus de 1500 foyers qui sont raccordés et qui peuvent profiter des offres de commercialisation proposées par différents opérateurs.

L'opérateur Bouygues Télécom est désormais disponible pour certains foyers pieusais et s'étendra à tous les foyers une fois le réseau entièrement déployé.

Cet opérateur national s'ajoute au sept fournisseurs d'accès à internet déjà présents sur le territoire : Comcable, Coriolis, K-net, Nordnet, La Fibre VidéoFutur, Ozone et Wibox.

Pour vérifier votre éligibilité à ce nouvel opérateur, rendez vous sur le site internet www.bouyguestelecom.fr, rubrique «fibre optique».



Installation de panneaux et radars pédagogiques pour la sécurité des enfants

Face au constat que de nombreux véhicules roulent à une vitesse élevée sur la commune, la municipalité a fait installer, au cours du mois de novembre, des panneaux et radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes.

Parce que la sécurité de nos enfants est une priorité, des panneaux pédagogiques ont été installés aux abords de l'école de La Forgette. Incitatifs et voyants, ces panneaux de couleur jaune, représentant un petit garçon et une petite fille, ont pour objectif de faire prendre conscience aux conducteurs de la présence potentielle d'enfants qui peuvent traverser brusquement aux abords de la route. La vitesse étant le premier facteur d'accident grave, il est de la responsabilité des conducteurs d'être très vigilants près des écoles et de veiller à adapter leur vitesse.

Pour compléter ce dispositif de sensibilisation, quatre radars pédagogiques ont été implantés sur la commune : deux radars avenue de la Côte des isles, un avenue de La Hague et un dernier route neuve,

près de Sciotot. Ces radars se veulent préventifs. Ils permettent aux automobilistes de prendre conscience de leur allure et d'adapter leur vitesse en conséquence pour assurer la sécurité routière dans la commune.



Un des deux panneaux pédagogiques installés rue de la Forgette



Un des radars pédagogiques implantés avenue de la Côte des Isles

Implantation de chicanes sur la commune

L'aménagement de la voie tonne reliant le centre-bourg à Sciotot se poursuit, après son inauguration le 6 juin dernier.

Depuis quelques mois, des chicanes ont été installées le long de la liaison, du lieu-dit Le Val Mulet au Hameau Courtois, afin de ralentir la circulation et rendre la descente vers Sciotot moins accidentogène. Après une phase de test qui s'est déroulée sur plusieurs mois, l'installation de ces chicanes est aujourd'hui définitive. Une signalétique viendra compléter le dispositif sur les chemins de la Roche à Coucou et du VC1.

Depuis le 31 octobre, des chicanes provisoires sont aussi expérimentées route de Barneville afin de sécuriser cette route passagère. La phase de test devrait se poursuivre jusqu'au printemps 2020, période à laquelle seront validés les emplacements définitifs.

Communauté d'Agglomération du Cotentin: un site internet dédié

Au mois de septembre, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a lancé son tout nouveau site internet :

www.lecotentin.fr.

Vous pourrez ainsi découvrir le rôle et les missions de la Communauté d'Agglomération sur le territoire, vous tenir informé de l'avancée des projets, réaliser vos démarches en ligne concernant la garde d'enfants, le transport scolaire, la collecte de déchets...



Travaux: Point sur l'avancée du clubhouse

Les travaux de clubhouse au stade municipal poursuivent leur cours dans le respect du calendrier prévu. Le gros oeuvre et la charpente ont été terminés en octobre et la plomberie devrait l'être pour la fin de l'année.

N'accusant pas de retard, le chantier devrait prendre fin en mars 2020 et le nouveau clubhouse être inauguré au début du 2^{ème} trimestre.

> Vue du chantier en cours au stade municipal pour la création du clubhouse



Du nouveau rayon commerces!

Depuis septembre, «Pause café» vous accueille du mardi au dimanche au 9, midi et soir, route de Flamanville, pour vous proposer une restauration rapide sur place ou à emporter. Des sandwichs chauds ou froids, des box ou poke bowl, du sucré, du salé... vous n'aurez que l'embarras du choix.



SOCIAL

INTERVIEW : Être bénévole à la Banque Alimentaire

Christine, Bonjour pouvez-vous nous expliquer les actions de la banque alimentaire et vos missions auprès d'elle ?

La Banque Alimentaire représente aujourd'hui le plus grand réseau de lutte contre la faim et la précarité. Sa mission première est «Ensemble, aidons l'homme à se restaurer» grâce, notamment, à un réseau de fournisseurs de denrées alimentaires. La Banque Alimentaire joue aussi un rôle dans l'inclusion sociale des plus démunis. En tant que bénévole, je réceptionne, le matin de la distribution, les denrées alimentaires en déchargeant le camion puis prépare les colis alimentaires en fonction de la composition de la famille. L'après-midi est réservé à l'accueil des bénéficiaires de la Banque Alimentaire et à la distribution des colis préparés. On m'a demandé quelles étaient les qualités requises pour être bénévole, je pense que la principale est la discrétion, mais avoir de l'empathie et beaucoup de bienveillance, c'est bien aussi!

2. Où pouvons-nous vous trousur la commune et quels sont vos principaux besoins

Si une famille a besoin de colis alimentaire, elle doit se rapprocher de Christel Ruel, référente sociale du CCAS. Christel la recevra et l'informera, au cours de ses permanences sociales (mardi après-midi et jeudi matin principalement à la Maison des Services Publics des Pieux) sur les démarches à effectuer.

Les colis alimentaires sont distribués une fois par mois sur la commune des Pieux - le 1er jeudi du mois, excepté les jours fériés -, celle-ci est d'ailleurs relais pour les communes du territoire. La Banque Alimentaire et le CCAS qui gère la distribution sur la commune. ont besoin de bénévoles au moment de la collecte fin novembre et bien entendu de «dons»!

3. Quels sont vos partenaires ? Combien de bénévoles êtes-vous ?

Pour préparer les colis alimentaires, nous sommes une dizaine et nous nous relayons selon nos disponibilités. L'équipe de bénévoles est très assidue investie

depuis de nombreuses années. Certaines personnes sont là depuis la création du relais, c'est-à-dire vingt-cinq ans et sont même à l'origine de sa création!

Christine, 3^e en partant de la gauche, entourée de l'équipe de bénévoles



Pour plus d'informations :

Christel Ruel, référente CCAS Maison des services publics 2 bis, route de Flamanville

Contact: 02 33 01 63 40 ou 06 72 53 11 65 cruel@lespieux.fr

Les Foyers des Personnes Âgées font le plein d'activités!

Tout au long de l'année, les résidents des Foyers des Aubépines et de la Boiserie profitent de nombreuses animations qui leur sont proposées.

L'équipe de professionnels, qui entoure les résidents au quotidien, veille à conserver et favoriser leur autonomie en leur offrant la possibilité de suivre des ateliers d'équilibre, de gym douce, de Qi Gong, mais aussi des ateliers où ils peuvent exercer leur mémoire.

Des ateliers créatifs et de détente comme des parties de pétanque et de marche nordique sont aussi au programme à la fin du printemps. Des sorties, toujours très appréciées, sont régulièrement organisées. Cette année, elles ont eu lieu à Sciotot et à Barneville-Carteret.

Tous les ans, plusieurs associations du canton viennent également présenter leur spectacle de fin d'année aux fovers. Au mois de mai, les résidences accueillent l'avant-première du spectacle de l'association Rêves en scène, ainsi que le spectacle de danse des enfants de

l'association «Bouger à Helleville», qui se termine toujours par un goûter convivial avec les résidents. En juin, les foyers deviennent scène ouverte en accueillant un spectacle de la Semaine de l'Expression organisée par l'AAGIR.

Cette année, un spectacle de clown a fait la joie des résidents et du Foyer Acais.

> Plusieurs résidents des Foyers avant de partir en marcher

Des expositions viennent s'ajouter à cette longue liste de propositions, ainsi qu'un atelier lecture depuis le mois de mai (lire p. 9) et, depuis octobre, un atelier chant animé par Catherine Dargent.

> Quelques logements sont encore disponibles aux Foyers des Personnes Âgées

Pour tout renseignement, contactez: Mme Lemenuel, directrice 02 33 93 24 27 ou 02 33 01 83 72



ASSOCIATION: questions à...

1. Bonjour M. Gibert, l'association des Archers Pieusais rayonne depuis de nombreuses années sur la commune. Pouvez-vous nous présenter les actions que vous proposez?

L'Association des Archers Pieusais propose l'activité tir à l'arc en loisirs ou en compétition. Notre association ouvre cette activité aussi bien aux personnes valides qu'aux personnes en situation de handicap car nous sommes labellisés « valides handicapés pour un sport ensemble » par le conseil départemental et nous sommes affiliés à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) et à la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA).

L'association propose la pratique de toutes les disciplines du tir à l'arc qui sont inscrites à la FFTA. Dans ces disciplines, on trouve le tir en salle à 18m, le tir extérieur de 20 à 70m, le tir en campagne, le tir nature (blasons animaliers), le tir 3D (cibles en mousse représentant des animaux) et le tir Beursault (tir français créé à la fondation des premières compagnies d'archers au 13ème siècle pour l'entraînement des chevaliers).

Nous organisons, en moyenne, 3 à 4 compétitions par an qui peuvent être de simples compétitions sélectives ou des championnats départementaux et régionaux. Nous sommes aussi présents sur des animations comme l'après-midi découverte du tir à l'arc auprès des personnes en situation de handicap, le RAID des collèges, l'OSLC ou le Canton Jeunes.

2. À partir de quel âge la pratique du tir est-elle possible? Et est-elle adaptée à tout âge?

La pratique du tir à l'arc est possible à partir de 9 ans sans limite d'âge. Il existe aujourd'hui une grande diversité de matériel qui permet d'adapter celui-ci à tous les archers quels que soient leur âge, leur sexe et leurs capacités physiques. La particularité du tir à l'arc est qu'il peut être pratiqué en famille puisque, lors des compétitions, de la catégorie poussins à seniors 3, tous les archers tirent en même temps sur le même pas de tir.

3. La commune sera bientôt équipée d'un tir au beursault. Comment comptez-vous utiliser ce nouvel équipement? Cet équipement servira d'une part aux entraînements de nos archers. pour la découverte du tir en extérieur et du tir Beursault pour les novices ; pour les archers compétiteurs, cela leur permettra de faire la préparation de leurs compétitions. Concernant le Beursault appelé aussi jardin d'arc, il sera utilisé pour la réalisation de compétitions et, notamment, dès 2020 pour le championnat départemental de la Manche de tir Beursault puisque nous serons le premier club de la Manche à posséder cette infrastructure avec les arbitres pouvant gérer ce type de compétition.



M. Gibert, Président des Archers Pieusais

JEUNESSE

Bourse au permis de conduire : témoignage

Lancé il y a deux ans par la Mairie des Pieux, le dispositif Bourse au permis de conduire a été sollicité par plusieurs jeunes de la commune. Nous avons voulu avoir leur retour cette aide sur

Samuel, 18 ans, bénéficiaire du dispositif, s'est prêté au jeu du témoignage.

Ayant eu connaissance du dispositif grâce à une affiche vue dans son auto-école, il a déposé un dossier en mairie. Une fois celui-ci accepté en commission. Samuel a réalisé 45 heures de travail auprès des services techniques municipaux, en lien avec sa formation.

Pendant une semaine et demi, il a ainsi eu l'occasion de travailler sur la voirie de la commune en posant de nouveaux panneaux signalétiques, et est également intervenu aux Foyers des Personnes Âgées pour réaliser de petites réparations.

Les heures réalisées au sein de la mairie sont «un vrai plus dans son parcours professionnel» mentionne Samuel. Ayant déjà eu l'occasion de réaliser plusieurs stages au sein d'entreprises, il a pu, grâce au dispositif de la bourse au permis de conduire, découvrir le fonctionnement d'une collectivité territoriale. L'expérience au sein de la mairie lui ayant plu, Samuel a pu la poursuivre en obtenant un travail saisonnier au cours de l'été 2019.

En plus de l'aide financière non négligeable apportée par la mairie pour la formation au permis de conduire, Samuel a vraiment apprécié de pouvoir découvrir en parallèle l'univers d'une collectivité territoriale :

« C'est une aide vraiment intéressante pour les jeunes. Elle permet de nous soutenir financièrement pour l'obtention de notre permis et de découvrir le fonctionnement d'une collectivité territoriale.»

MÉMO: Dossier de demande de subventions 2020

En raison des élections municipales qui auront lieu le 15 mars 2020, le calen drier de dépôt de demande de subventions à la mairie est avancé.

Pour obtenir une subvention, les asso ciations doivent faire leur demande auprès de la mairie des Pieux. Le dossier peut être téléchargé directement sur le site internet de la mairie à l'adresse www.lespieux.fr ou être retiré, en ver-sion papier, à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Tous les dossiers devront être dépo-sé en mairie, complétés avec toutes es pièces justificatives demandées, le mercredi 15 janvier 2020 au plus

Le Conseil municipal enfants en visite au Sénat

Le mercredi 30 octobre, les membres du Conseil municipal enfants se sont rendus au Palais du Luxembourg à Paris pour visiter le Sénat, afin de découvrir le fonctionnement de cette institution de

Accompagné de auelaues élus. le Conseil municipal enfants a suivi pendant deux heures une visite guidée de ce lieu emblématique à l'architecture exceptionnelle, ponctuée par des échanges avec Monsieur le Sénateur Philippe Bas. Celui-ci a expliqué, de manière très pédagogue et passionnante, les fonctions du Sénat et le rôle des sénateurs.

Après un pique-nique din du Luxembourg, la balade s'est terminée par un tour en bus de Paris afin d'apprécier les plus beaux monuments de la capitale.

Une journée riche qui restera dans les mémoires de tous, autant par la qualité des échanges que par la beauté des lieux.

Les membres du Conseil municipal enfants tiennent à remercier vivement M. Philippe Bas pour son accueil et sa disponibilité, malgré son emploi du temps chargé.



Les membres du Conseil municipal enfants en présence de M. Philippe Bas au Sénat

Bourse au BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un atout dans un parcours professionnel qui ouvre de nombreuses possibilités dans les métiers de l'animation.

Dans le cadre de sa politique municipale à destination de la jeunesse, la commune des Pieux propose d'accompagner des jeunes motivés dans la préparation de cette formation, en apportant une aide financière de 450€.

En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à suivre toutes les sessions de formation BAFA et à effectuer 10 jours d'encadrement des activités à l'ALSH des Pieux.

Pour en bénéficier, deux conditions :

- avoir entre 17 à 25 ans inclus,
- résider sur la commune des Pieux depuis au moins un an.

Un dossier est à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune www.lespieux.fr

Pour toute information, contactez la mairie des Pieux au 02 33 87 50 00

 $\Omega \Pi$

rendez-vous à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture



La collecte de bouchons est lancée!

Le Conseil municipal enfants souhaitait travailler sur un projet en faveur des personnes en situation de handicap.

Les 27 membres du Conseil ont ainsi pris contact avec l'association «Bouchons d'amour», qui vient en aide aux personnes malvoyantes, pour mettre en place une collecte de bouchons sur la commune des Pieux.

Inauguré au mois de septembre, vous pouvez désormais apporter vos bouchons alimentaires en plastique dans le container situé près de l'abribus, à l'entrée de l'école primaire, route de la Forgette.

Les bouchons récoltés seront reversés à l'association afin de les aider dans le financement de matériel et de l'éducation de chiens-guides.

Le lancement de cette collecte est un vrai succès puisque ce sont déjà plusieurs kilos de bouchons qui ont été récoltés!



Des spectacles en journée pour les enfants

Autour des spectacles, la Mairie des Pieux travaille à développer les actions culturelles et les séances scolaires en partenariat avec les différents acteurs de la jeunesse sur le territoire.

Pour la saison 2019-2020, ce sont 4 représentations sur le temps scolaire qui auront lieu avec les écoles primaires et maternelles des Pieux et de Flamanville, le collège Le Castillon, le Relais des Assistantes Maternelles et la Ligue de l'Enseignement.

Des temps d'échanges priviligiés pour les jeunes de la commune, rendus possibles par l'investissement de leurs enseignants et leurs encadrants.

CULTURE

La Médiathèque élargit ses horaires

Depuis le 2 septembre, la Médiathèque des Pieux vous propose de nouveaux horaires durant la période scolaire.

Dans sa volonté de proposer ses services au plus grand nombre, la municipalité et l'équipe de la Médiathèque ont réfléchi à ouvrir plus et mieux au public.

Vous pouvez désormais vous rendre à

la Médiathèque le mercredi midi : ouverture en continu de 9h à 18h et le vendredi jusqu'à 19h, pour profiter de l'espace lecture, lire le journal en grignotant votre sandwich, emprunter ou rendre vos ouvrages.

Des animations musicales vous seront proposées à différents moments l'année.



MÉMO:

Les nouveaux horaires

d'ouverture de la Médiathèque

Médiathèque Victor-Hugo 14, place Saint-Clair 02 33 10 11 20 mediatheque@lespieux.fr www.mediatheque.lespieux.fr



Ouand la lecture va à la rencontre des seniors

Depuis le mois de mai, la Médiathèque des Pieux se déplace auprès des résidents des deux foyers.

Face au constat que certains résidents ne pouvaient se déplacer jusqu'à la Médiathèque, ni bénéficier des services proposés par cet équipement, c'est donc la Médiathèque qui vient à eux.

À raison d'une séance tous les jeudis de 13h30 à 15h30, Annie, agent municipal à la Médiathèque, se rend aux fovers avec une sélection d'ouvrages variés et adaptés qui répondent aux envies formulées par les résidents (audiolivres, livres en grands caractères) et anime des ateliers autour de la littérature (échanges autour d'un livre choisi, présentation des différents genres littéraires...).

Aujourd'hui, ces séances regroupent une quinzaine de résidents, lecteurs assidus et curieux âgés de 78 à 92 ans. Ces séances sont l'occasion de temps d'échange dans une ambiance décontractée pour redonner le goût de la lecture.



Les élèves de 5^{ème} du collège Le Castillon codant un morceau de musique au Centre multimédia

Annie, en compagnie de résidents des fovers de la Boiserie et des Aubépines, pour l'atelier lecture



Centre multimédia: Lauréat du Prix de la Médiation Numérique

Le 7 novembre dernier, le Centre multimédia des Pieux a reçu le Prix de la Médiation Numérique, décerné par la Région Normandie, pour un projet innovant mené en partenariat avec le collège des Pieux.

En collaboration avec M. Bertrand, professeur de musique au collège Le Castillon, les quatre classes du niveau 5^{ème} ont découvert de manière ludique le codage informatique en utilisant le logiciel libre Sonic Pi.

À partir d'un morceau de musique étudié en classe, les élèves sont venus ensuite le traduire en langage informatique au Centre multimédia des Pieux. Les élèves ont ainsi appris à «jouer» de la musique sur ordinateur en écrivant des lignes de code.

Élu coup de coeur du jury, ce projet a rencontré un vif succès auprès des élèves. Ils ont ainsi pu découvrir les bases du langage informatique qui seront nécessaires aux métiers de demain.

AGENDA

LOCAL JEUNES:

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h30 (accueil possible de 7h à 10h) avec programme activités manuelles, jeux et sorties culturelles ou sportives pour les jeunes âgés de 12 à 18

Contact: Ligue de l'Enseignement de Normandie Place de la Poste 02 33 94 73 04 -06 59 50 05 29



CENTRE DE LOISIRS:

Toute l'année, le centre de loisirs des Pieux propose des activités spécialement conçues pour les 3-12 ans : jeux, bricolage, sorties... Accueil de 7h à 19h.

Contact: Centre de loisirs Pôle Enfance 29. av. de la Côte des Isles 09 66 89 85 34 07 60 79 74 21



SPOT 50:

Tu es un jeune manchois scolarisé en collège, IME, Maison Familiale Rurale... Profite de 100€ de réductions culturelles et loisirs pour l'année scolaire 2019-2020, en achetant la carte SPOT 50 pour 5€ par an.

Inscription jusqu'au 31 décembre 2019 Carte valable jusqu'au 30 juin 2020



CONFÉRENCE DE **MARION MOTIN MERCREDI 8 JANVIER**

Après avoir travaillé avec Stromae et Christine and the Queens, Marion Motin, la «chorégraphe des stars», vous invite à 2 rendez-vous à l'Espace culturel des Pieux:

- le mercredi 8 janvier à 10h pour une conférence sur son processus de création (entrée libre)
- le jeudi 9 janvier à 20h30 pour la représentation de son spectacle solo «Massacre» (tarifs: 9€/4€)

Informations et réservations : Médiathèque des Pieux 02 33 10 11 20



NUIT DE LA LECTURE SAMEDI 18 JANVIER

Bibliothèques et librairies ouvrent leurs portes au public pour accueillir tous ceux qui souhaitent partager, de manière ludique, le livre et la lecture.

La Médiathèque des Pieux vous accueillera pour cette journée dédiée avec un programme tout particulier destiné aux petits et grands lecteurs.

Contact: Médiathèaue des Pieux 02 33 10 11 20

SOIRÉE DES CHALLENGES SPORTIFS

07 février 2020

nouvelle soirée des La Challenges sportifs tiendra toutes ses promesses avec des sketchs et numéros en pagaille.

Rendez-vous le vendredi 07 février à l'Espace culturel pour remettre les trophées aux clubs de l'année et saluer le travail permanent des bénévoles qui font vivre ces nombreux clubs!

Contact: OSLC 02 33 04 81 74

COUPON PASS CINÉMA:

Vous résidez sur la commune des Pieux, profitez d'un chèque de réduction de 3€ sur vos séances cinéma en utilisant le «Coupon Pass Cinéma». Cinq coupons sont remis par trimestre par famille.

Les coupons sont valables chez l'un de nos six partenaires:

- le Sélect à Barneville-Carteret.
- Le Donjon à Bricquebec,
- le Trianon à Valognes,
- Le Palace à Equeurdreville,
- l'Odéon et le Méga CGR à Cherbourg-en-Cotentin

Contact: Médiathèque des Pieux 02 33 10 11 20

SALON DU LIVRE:

L'édition 2020 du Salon du Livre des Pieux vous accueillera le samedi 7 et dimanche 8 mars à l'Espace culturel pour vous présenter une soixantaine d'auteurs régionaux et nationaux.

Contact: La Note Bleue



CHASSE AUX OEUFS:

5ème édition de ce rendez-vous prisé les par enfants, rendez-vous dimanche 12 avril pour retrouver les oeufs de Pâques qui se sont égarés sur la commune.

Sur inscription auprès de la Mairie des Pieux 02 33 87 50 00

SEMAINE DE L'EXPRESSION Du 08 au 13 JUIN

Une semaine entière de spectacles adaptés à tous les âges vous attend à l'Espace culturel du 8 au 13 juin 2020.

Des spectacles amateurs et professionnels sélectionnés pour vous par l'AAGIR se succéderont sur la scène de l'Espace culturel!

Contact: **AAGIR** 06 70 30 50 74

Ce programme est donné à titre indicatif. Pour plus d'informations : www.lespieux.fr

RETOUR EN IMAGES...







1. Le 6 juin dernier été inaugurée la liaison piétonne qui relie le centre-bourg à Sciotot en présence de nombreux élus, de M. Bas, sénateur et M. Valentin, président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin 2. Après un 1er franc succès à l'été 2018, la boîte à livres a de nouveau été installée cet été à la plage de Sciotot pour satisfaire les amateurs de plage 3. La Fête St-Clair a battu son plein sur toute le commaune en juillet 4. Accueil des équipes enseignantes de la commune autour d'un pot convivial en début d'année pour échanger sur la rentrée 5. Clément Dazin, accueilli en résidence à l'Espace culturel avec sa compagnie La Main de l'homme, lors d'une action culturelle avec une classe du collège de St Sauveur-le-Vicomte 6. Organisation d'un grand jeu Halloween par les jeunes de 8 à 10 ans du centre de loisirs.







TRIBUNE POLITIQUE

Tribune non transmise

Jacques Leseigneur, Michel Papin, Elisabeth Boudaud, Régine Lecarpentier et Dominique Lecoffre Liste « Agissons et continuons ensemble »

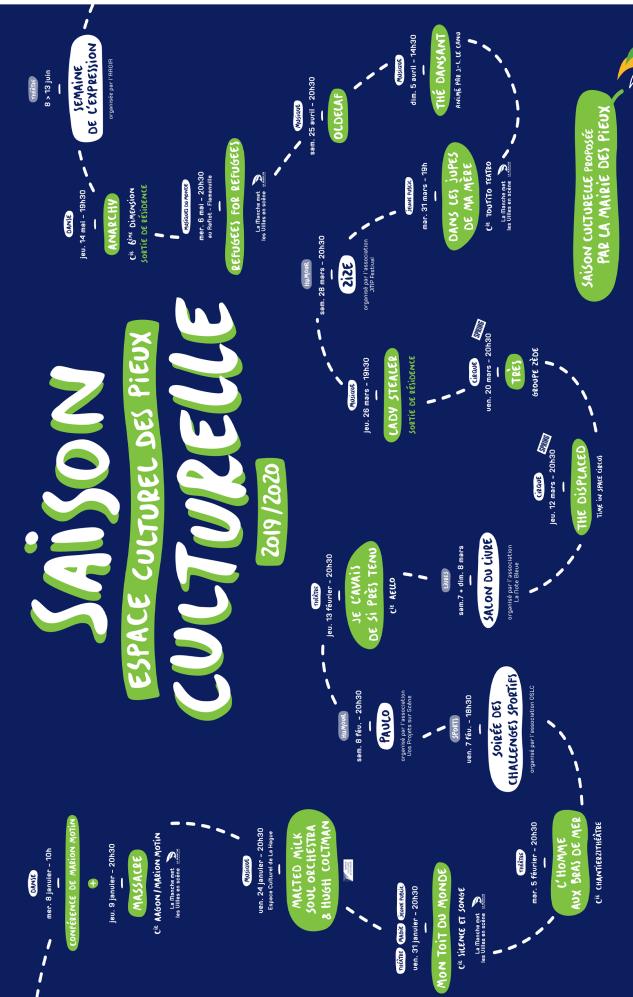
Nous boycottions La Tribune du journal municipal pour protester contre les atteintes manifestes à la démocratie de la part de l'équipe « l'essentiel c est nous » Nous voulions tout de meme nous exprimer, et la dernière tribune que nous avons rédigée a subit une mise en page qui témoigne du peu de respect que les élus de l'oppositions font l'objet. L'edito du maire trouvait d'ailleurs la preuve de sa mauvaise foi dans les tribunes.

En cette dernière année , nous pouvons le dire devant le nombre de message de soutiens que nous recevons , ce mandat a été catastrophique pour l image de la commune et de la démocratie locale .

Les pieux mérite autre chose que cette funeste représentation si nous voulons accéder à travailler avec nos voisins et l agglomération.

Heureusement que les assos, commerçants et habitants des pieux montrent autre chose que les élus de la majorité Bonnes fêtes de fin d année et bon courage a tous les services Publiques qui seront à pied d œuvre durant les fêtes de fin d année.

> Christophe Iskenderian, Laurent Estienne et Clovis Lecaplain Liste « Les Pieux... Demain! »



INFOS / RÉSSA MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO | TEL. 02 33 10 11 20 | POUR LES SPECTACLES ENGLED | TOUTE LA PROGRAMMATION RUSRIQUE A PLACE ST. CLAIR - SO340 LES PIEUX | ANX HORAINES D'OUVERLURE | INFOS/RÉSA AUPRÈS DES ASSOCIATIONS | EST À RETROUVER SUR LESPIEUX, FR AGENDA

) LES PIEUX